



SKI DE FOND QUÉBEC

FÉDÉRATION SPORTIVE ET ORGANISME NATIONAL DE LOISIR

Sélections 2021-2022 – Grandes orientations

Programme Équipe du Québec

Pour la période de mai à décembre, nous ne nommerons pas de nouvelle équipe, ne possédant pas d'indicateurs valides du niveau réel des athlètes. Pour le moment, donc, tous les athlètes d'âge Équipe du Québec (M17 à M23) demeurent membres de l'équipe, à moins qu'ils aient déjà été sélectionnés par l'un des 3 Centres nationaux (programme de niveau supérieur). Il s'agit de : Clara Barrington Craggs (Ski de fond Montréal), Mahée Brochu (Skibec), Sienna Brennan-Raab (Chelsea), Magalie Daoust (Nakkertok), Stella Duncan (Chelsea), Emmanuelle Simard (Skibec), Bronwyn Williams (Nakkertok), Parker Courte Rathwell (Tremblant), Jérémie Giguère (CNMSA), Erikson Moore (Fondeurs-Laurentides). Ces athlètes seront donc invités en priorité aux camps d'entraînement estivaux prévus.

Pour la période hivernale, une nouvelle équipe serait nommée. De façon prioritaire, nous utiliserions les résultats des premières courses dans l'est canadien pour faire cette sélection. S'il s'avérait impossible de tenir suffisamment de courses, nous considérerions utiliser les résultats de 2 courses de ski à roulettes à l'automne. Au moment de tenir ces courses de ski à roulettes, il est possible que nous ne sachions pas encore s'il sera possible de tenir des courses sur neige, ce qui veut dire que de se préparer pour ces courses de ski à roulettes devient primordial pour les athlètes espérant faire partie de l'Équipe cet hiver.

Programme Équipe de développement

Le principal avantage de ce programme étant l'invitation à des camps d'entraînement, nous ne nommerons pas d'Équipe de développement cette saison, exceptionnellement, n'ayant pas assez de données valides du niveau des athlètes. Toutefois, si les consignes sanitaires nous permettaient de tenir des camps d'entraînement pour des groupes plus larges que ce qui est actuellement permis, nous solliciterons l'avis des entraîneurs-chefs des clubs pour inviter les athlètes M16 à M18 les plus méritants.

Identifications Élite et Relève

Les athlètes actuellement identifiés le resteront jusqu'en décembre, à moins que leur niveau d'engagement à l'entraînement ne soit plus suffisant. Si des athlètes étaient remplacés, nous utiliserons les mêmes listes de sélection que celles utilisées pour sélectionner les athlètes actuels. Les athlètes identifiés bénéficieront de 2 avantages : l'accès au dépôt de leur candidature pour obtenir une bourse et l'accès à des services médico-scientifiques (préparation physique, physiothérapie, médecine sportive, etc.). Ils ne bénéficieraient toutefois pas des crédits d'impôts associés à la période du 1er juin au 31 décembre 2021.

Si possible, les résultats des premières courses en décembre dans l'est canadien seront utilisés pour déterminer quels athlètes bénéficieraient des crédits d'impôts pour la période du 1er juin au 31 décembre 2021. Ce sont donc ces athlètes qui, de façon rétroactive, bénéficieraient des crédits d'impôts associés à cette période de 7 mois (juin à décembre). Ensuite, pour l'identification du 1er janvier 2022 au 31 mai 2023, ce sont les meilleurs résultats de chaque athlète lors de cette saison qui seraient utilisés.

Pour toute question, contacter [Jean-Baptiste Bertrand, directeur technique](#).

